



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professions sociales

Question écrite n° 113867

Texte de la question

M. David Habib attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur les inquiétudes des travailleurs sociaux relatives aux nouveaux décrets statutaires actuellement en projet. En effet, l'allongement de la carrière et le nouvel échelonnement indiciaire auront une incidence directe sur le salaire des travailleurs sociaux. En outre, les projets de décrets ne prévoient pas la correction d'une injustice, à savoir que les diplômés en travail social sont encore classés au niveau bac + 2, alors qu'ils sont obtenus après trois années d'études post-baccalauréat et qu'ils font partie des formations de l'enseignement supérieur. Depuis de nombreuses années, les travailleurs sociaux demandent la reconnaissance au niveau licence des diplômés en travail social par leur intégration dans la catégorie A, conformément aux directives européennes LMD et VAE. Or en cette période marquée par une précarité grandissante et par une réelle inquiétude pour l'avenir, il paraît fondamental de soutenir et de reconnaître ces acteurs essentiels qui occupent une place stratégique dans le maintien de la cohésion sociale. Aussi, il lui demande de retirer ces projets de décrets et d'engager une concertation avec les organisations syndicales pour répondre aux attentes légitimes des travailleurs sociaux.

Texte de la réponse

S'agissant de l'assimilation des diplômés au grade de licence ou de master, le ministre de la Fonction publique ne dispose pas de cette compétence qui relève de son collègue en charge de l'enseignement supérieur. Pour ce qui est de l'amélioration des carrières des fonctionnaires relevant des corps et cadres d'emplois de la filière sociale, le ministère de la fonction publique a engagé une réflexion, en liaison avec les différentes administrations concernées, qui devrait aboutir dans le courant du premier trimestre 2012. A ce titre, le ministre de la Fonction publique a demandé à ses collaborateurs de recevoir les représentants de ces personnels dès le mois de janvier 2012.

Données clés

Auteur : [M. David Habib](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113867

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7489

Réponse publiée le : 21 février 2012, page 1632